



Les Expos écrasent les Cubs

Bryn Smith a limité les Cubs à six coups sûrs en sept manches, en plus de réussir un amorti-suicide.

D 1

la tribune

78e ANNÉE
No 136

SHERBROOKE, JEUDI 30 JUILLET 1987

Samedi-dimanche: 85 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

Attentats projetés contre le Manoir Richelieu

Larose met au défi la Couronne de l'accuser

par Michel VAN DE WALLE

MONTRÉAL (PC) — Le président de la CSN, Gérald Larose, a mis au défi hier les procureurs de la Couronne dans l'affaire des attentats projetés contre le Manoir Richelieu de déposer des accusations formelles contre lui le reliant à un présumé complot.

Protestant une nouvelle fois de son innocence, il a affirmé être l'objet d'une campagne de salissage ourdie par les forces policières et plus particulièrement le Service canadien du renseignement de sécurité.

"Je demande à la Couronne de procéder de façon régulière et que s'ils ont des preuves, qu'ils déposent des accusations (contre moi)", a lancé M. Larose alors qu'il commentait les récents événements qui le relient indirectement à des projets de méfait contre l'établissement de l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

Cette semaine à Québec, lors de l'enquête préliminaire d'un permanent de la CSN, Guy Boisvert, la Couronne a porté deux nouveaux chefs d'accusation. M. Boisvert est accusé d'avoir comploté avec le président de la CSN, Gérald Larose, dans le but de provoquer une explosion et de commettre des dommages au Manoir Richelieu.

M. Larose a qualifié ce procédé de "répugnant et abject qui fait que, sans preuve, on peut faire en sorte d'impliquer une personne." Le président de la CSN faisait ici référence au fait que le procureur de la Couronne, Michel Babin, reconnaissait que la preuve actuelle ne lui permet pas de déposer des

accusations formelles contre M. Larose.

"Je sais pourquoi il n'y a pas de preuve, a dit M. Larose. C'est parce qu'il n'y a rien."

Larose contre-attaque

Le président de la CSN est allé plus loin dans ses dénégations en invitant "la Couronne à cesser de comploter avec le Service canadien du renseignement et de sécurité et la Sûreté du Québec dans l'exécution de leur plan de salissage de la CSN et de la personne même de Gérald Larose."

Ce dernier estime qu'on lui en veut non seulement pour le rôle social et politique qu'il joue dans la société québécoise mais aussi parce qu'il a pris la responsabilité de "faire en sorte que la vérité éclaire" dans le cas de la mort de Gaston Harvey, lors d'une manifestation à Pointe-au-Pic.

"Moi, j'ai jamais étouffé quelqu'un, j'ai jamais étranglé personne, j'ai pas volé de dynamite, j'ai pas mis le feu à des granges, j'ai pas volé de listes de parti politique, j'ai jamais été poursuivi et condamné pour grossière incécence, a débité en haussant le ton le président de la centrale syndicale. Gérald Larose a un nom et il veut le voir respecté."

M. Larose affirme que le procédé utilisé par la Couronne dans cette affaire est dicté par le SCRS. "Le SCRS est là pour cela et ils ont le

personnel pour le faire. L'un d'eux est bien connu, c'est M. Laurent Hugo. Au début des années 70, (il était) l'âme dirigeante de la section G-4 de la division C de la Gendar-



Gérald Larose

merie Royale (...) Curieusement, j'ai comme l'impression que le mot Richelieu coïncide avec dynamite car l'escouade que dirigeait M. Hugo à l'époque était responsable du vol de dynamite chez Richelieu Explosifs."

"C'est ce même M. Hugo, ajoute le président de la CSN, qui dit au juge à Québec que cette question-là n'est pas acceptable pour la sécurité du Canada. Et comme nous le disent les médias, c'est ce même M. Hugo qui conseille la Couronne dans ses comportements."

Selon M. Larose, il apparaît évident que le SCRS se livre à une guerre psychologique, utilise des techniques d'intimidation et des procédés d'association.

Bande

M. Larose a une nouvelle fois clamé son innocence. Il reconnaît avoir régulièrement conversé avec Guy Boisvert, permanent de la CSN, du conflit au Manoir Richelieu. Il affirme cependant qu'en aucun moment il n'a été question avec lui de poser des gestes particuliers contre l'établissement qui soient autres que les stratégies habituelles du type campagnes de boycottage, mobilisation syndicale, etc. M. Larose affirme n'avoir jamais entendu parler d'un quelconque complot à l'explosif contre le Manoir.

Le président de la CSN s'est montré fort prudent dans ses autres commentaires, en particulier autour de l'enregistrement magnétique qui a été produit avant-hier à l'enquête préliminaire de M. Boisvert. Cela fait l'objet d'une ordonnance de non-publication qui interdit aux médias d'en dévoiler le contenu. M. Larose s'est contenté d'indiquer qu'on lui avait résumé le contenu de cette bande et qu'elle faisait partie de la "stratégie de salissage".



Le cinéma de Paris ferme ses portes. Quant au cinéma Capitol, il sera vendu dans deux ans, lorsque le "multi-centre" de quatre à six salles sera construit.

Le cinéma de Paris ferme; le Capitol suivra

... pour faire place à un 'multi-centre' de 4 à 6 salles

par Nathalie ROY

SHERBROOKE — Le cinéma de Paris ferme ses portes ce soir et le cinéma Capitol fermera éventuellement lui aussi, pour faire place, à Sherbrooke, à un "multi-centre" comprenant de quatre à six salles.

Le futur "multi-centre" sera construit d'ici deux ans par la compagnie Cinémas Odeon, fort probablement dans un centre commercial, a déclaré le vice-président de Odeon à Montréal, Claude Chabot.

La compagnie a acquis le cinéma de Paris en novembre dernier et se portera acquéreur du cinéma Capitol demain. Cineplex-Odeon opère 1.600 salles de cinéma à travers le Canada et les États-Unis. Cette compagnie canadienne a son siège social à Toronto.

Elle ne considère pas avantageux de maintenir la salle du cinéma de Paris en opération. "Cet- te salle ne répond plus aux exigences du cinéma en 1987. Elle a été construite vers 1948, avec les moyens du bord. Le système de son ne possède pas la fonction stéréophonique et les banquettes ne sont même plus confortables. Nous avons estimé à un quart de million \$, le coût de rénovation de cette salle. Il est beaucoup plus profitable d'investir dans des salles modernes", explique Claude Chabot.

L'édifice démoli

Le vice-président soutient qu'il est fort possible que l'édifice abritant ce cinéma soit démoli. "Nous avons vendu au propriétaire de l'édifice de la banque voisine du cinéma. Nous croyons qu'il démolira l'immeuble pour reconstruire un stationnement et un édifice à bureaux", ajoute M. Chabot, qui ne se rappelle pas de mémoire le nom exact de l'acheteur.

Incidentement, la Banque Royale, située au 360 King ouest, loge dans l'édifice voisin en question, qui a un mur mitoyen avec le Cinéma de Paris, dont l'adresse est 372 King ouest. Hier soir, aucun

porte-parole de la Banque Royale n'a pu être rejoint.

Selon une source qui désire garder l'anonymat, ce serait le bar-restaurant "Le coup de foudre", qui aurait acheté l'édifice. Cette hypothèse n'a pu être confirmée.

Au cinéma Capitol, le gérant René Robitaille a affirmé ne pas savoir ce qui allait arriver à propos de la programmation et des employés de l'entreprise. "Tout ce qu'on sait c'est qu'Odeon achète. Personne ne nous dit rien", affirme le gérant.

Au cinéma de Paris, on soutient que la rencontre prévue aujourd'hui entre les représentants de Odeon et le personnel du cinéma allait sûrement apporter des éclaircissements sur le sort qui attend ces gens.

Acquisition temporaire

C'est seulement temporairement qu'Odeon acquiert le cinéma Capitol. La compagnie s'occupe déjà depuis quelque temps de la programmation de cette salle, en plus de celle du cinéma Belvédère. "Nous estimons la durée de vie du cinéma Capitol à deux ans. Après, nous le vendrons. Nous investissons près de 30.000 \$ pour rafraîchir la salle mais d'ici deux ans, une chose est certaine, elle ne servira plus comme salle de spectacle", souligne Claude Chabot.

Selon M. Chabot, la programmation du cinéma de Paris sera transférée au cinéma Capitol. "La population de Sherbrooke devra se passer des films anglais présentés par le cinéma Capitol, jusqu'à l'installation du multi-centre", précise-t-il.

Sherbrooke compte présentement huit salles de cinéma. Avec l'installation du multi-centre et la disparition de deux salles, les Sherbrookoises auront le choix entre 12 écrans. Jacques Foisy, de la Maison du Cinéma estime que présentement, Sherbrooke est une des villes qui compte le plus de salles de cinéma par rapport à sa population. "Nous possédons une salle par 10.000 habitants alors que généralement au Québec, on compte une salle pour 20.000 résidents."

Les 2 plages de Magog rouvertes De la cote "D" à "A" en 2 jours

par Stéphane LAVALLEE

MAGOG — Les deux plages de Magog sont de nouveau ouvertes au public et les baigneurs n'ont pas à craindre de s'ébattre dans les eaux du lac Memphrémagog.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, les plages qui étaient jugées trop polluées au début de la semaine sont désormais d'excellente qualité.

Le ministère de l'Environnement du Québec, dans un communiqué émis à 17 heures, hier, attribue la cote "A" à la plage municipale de Magog et à celle de la pointe Merry. C'est un retour à la situation qui prévalait depuis le début de l'été.

Pourtant, pas plus tard que lundi, à la lumière des échantillonnages réalisés le 22 juillet, la cote "D" était accolée à ces deux mêmes plages.

À la plage municipale de Magog, on décelait la présence de 15 coliformes fécaux par 100 ml, tandis qu'à la pointe Merry, on mesurait 18 coliformes fécaux par 100 ml.

Au bureau régional du ministère de l'Environnement, à Sherbrooke, la porte-parole Lucie Brochu était dans l'impossibilité de fournir quelque explication à ce revirement de situation pour le moins radical.

Chacun tentera peut-être sa propre explication, mais des experts du ministère de l'Environnement ont été mandatés pour réaliser une étude approfondie du phénomène et tenter d'expliquer la cause des écarts. Leurs résultats seront connus d'ici le week-end ou au début de la semaine prochaine.

Mesure préventive

C'est par mesure préventive que les plages de Magog ont été fermées provisoirement au début de la semaine, afin de ne pas mettre en danger la santé des utilisateurs. Il s'agit là d'une procédure recommandée par le ministère de l'Environnement du Québec en attendant les résultats d'une deuxième série de tests qui confirmeront ou infirmeront les constatations de premières analyses inquiétantes.

Si les nouveaux échantillonnages réalisés lundi avaient également indiqué un degré élevé de pollution, les plages seraient évidemment demeurées fermées. Peut-être pour le restant de la saison.

Pour proposer des amendements à l'accord du lac Meech

Bourassa invite Pawley à attendre la 2e ronde

par Suzanne DANSEREAU

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a demandé à son homologue manitobain Howard Pawley d'attendre une deuxième ronde constitutionnelle avant de proposer des amendements à l'entente du Lac Meech.

Les deux hommes politiques ont eu un entretien privé de deux heures hier, au parlement manitobain. Une poignée de ministres y assistaient.

Plusieurs questions furent abordées, dont l'entente constitutionnelle conclue le 3 juin dernier à Ottawa.

Le premier ministre manitobain, celui-là même qui, avec son homologue ontarien David Peterson, avait failli provoquer l'achoppement des pourparlers dans la nuit du 2 au 3 juin à l'édifice Langevin, se dit aujourd'hui très satisfait de l'accord.

Réserves

Mais il maintient certaines réserves, notamment quant à la formule qui oblige le consentement de l'unanimité pour créer de nouvelles provinces.

M. Pawley veut que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest deviennent des provinces canadiennes. Il voit d'un mauvais oeil cette obligation d'avoir l'unanimité des provinces.

Par ailleurs, M. Pawley doit répondre à certaines critiques provenant de la minorité franco-manitobaine, de l'opposition libérale et d'autres groupes, au sujet de la question des minorités (ethniques, francophones et autochtones) et celle de la limitation du pouvoir de dépenser.

Ces critiques se feront entendre lors des audiences publiques que tiendra le Manitoba sur l'entente constitutionnelle. Elles doivent avoir lieu d'ici six à huit mois.

Hier, au sortir de son entretien avec M. Bourassa, le premier ministre manitobain a expliqué qu'il favorisait l'adoption de l'entente telle que signée le 3 juin dernier. Mais il a ajouté qu'il demeurerait ouvert à des amendements qualitatifs.

Risque

Le premier ministre québécois, de son côté, a dit comprendre la position de son homologue: "Je sais qu'il ne peut pas tenir des audiences en disant qu'il est fermé à tout amendement. Ce que je lui dis, par contre, c'est qu'une deuxième ron-



Le premier ministre Bourassa rencontrait son homologue manitobain, Howard Pawley, hier, à Winnipeg.

de permettra de régler les problèmes soulevés lors des audiences publiques.

"On ne peut rouvrir l'entente, à ce stade-ci, sans risquer de la faire échouer", opine M. Bourassa.

M. Pawley acquiesce: selon lui, la deuxième ronde sera l'occasion de parler de la création de nouvelles provinces, de la réforme du Sénat (bien que ce ne soit pas vraiment son dada) et de la question autochtone.

Les deux chefs de gouvernement ont donné, hier, un excellent exemple du nouvel esprit de collaboration inter-provinciale.

De leur avis, le Manitoba et le Québec caressent plusieurs "buts

communs" à l'intérieur et à l'extérieur du Canada.

D'abord, devant le protectionnisme américain, ils se retrouvent dans la même position: le Manitoba, tout comme le Québec, exporte aux États-Unis une bonne quantité d'hydro-électricité à des prix compétitifs.

Devant le gouvernement fédéral, ils sont solidaires dans le dossier des paiements de péréquation et celui du système de santé canadien.

Les deux sujets ont été abordés hier. MM. Bourassa et Pawley s'opposent aux réductions fédérales en ces matières et se sont entendus pour soulever la question lors de la prochaine conférence des premiers ministres cet automne à Toronto.

Les exterminateurs font de bonnes affaires et les produits de destruction se vendent bien

Guerre ouverte aux perce-oreilles

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — Les perce-oreilles sont-ils plus nombreux, cet été, à envahir terrains et maisons de la région de Sherbrooke, ou est-ce plutôt les citoyens qui les reconnaissent plus facilement et décident massivement de leur faire la guerre?

La réponse n'est pas évidente. Chose certaine, les produits de destruction se vendent très bien et les exterminateurs passent désormais une grande partie de leurs journées à répondre aux appels de résidents qui ne tolèrent pas davantage la présence de cet insecte repoussant.

"A mon avis, la situation est pas mal pire que les années passées. Les appels ont commencé plus tard que l'été dernier, mais la destruction des perce-oreilles occupe présentement la plupart de notre temps", signale l'exterminateur sherbrookois Jocelyn Duchesneau. Pourtant, au début de la décennie,

lorsque le perce-oreille est apparu dans la région, l'entreprise qu'il possède n'avait reçu qu'un seul appel au sujet de cet indésirable, tout au cours de la saison.

Le perce-oreille a gagné le Canada il y a moins de dix ans, voyageant vraisemblablement à bord d'un bateau qui avait quitté le Japon ou l'Europe pour accoster en Colombie-Britannique. En 36 mois, l'insecte hideux, caractérisé par la présence de pinces à l'extrémité du corps, a envahi tout le pays. L'Estrie n'est pas épargnée.

Pour l'entomologiste Pierre Cameron de Sherbrooke, qui est président de l'Association des spécialistes en extermination du Québec, la présence des perce-oreilles n'est certainement pas plus envahissante cette année, même si le temps chaud du mois de juillet a certes favorisé sa prolifération.

"Je dirais que c'est à peu près la même chose que ces deux dernières années, mais les gens sont plus sensibilisés et ils identifient plus facilement le perce-oreille", soutient-il. Comme les autres exterminateurs de la région, l'entreprise familiale des Cameron effectue de nombreuses tâches de destruction du "forficula auricularia", pour appeler l'insecte par son nom scientifique.

Les perce-oreilles mesurent de 15 à 20 mm — environ 1 pouce —, ils

affectionnent les endroits humides, ils sont essentiellement actifs durant la nuit et, de l'avis de plusieurs, s'ils s'aventurent dans les maisons, cela signifie qu'ils se trouvent fort nombreux tout autour, dans les plates-bandes, près des piscines, dans les potagers. L'insecte est inoffensif, quoi qu'il pince légèrement lorsqu'on le touche.

Qu'ils soient plus nombreux cet été sur le terrain et dans les résidences, ou qu'ils soient simplement plus nombreux dans la tête des gens, reste que les perce-oreilles ont pratiquement provoqué une ruée vers les vendeurs de produits de destruction.

Un pépiniériste de Sherbrooke estime que les ventes de tels produits ont augmenté de 40 pour cent cette année, par rapport à l'été '86. "On a connu une période très forte ces

dernières semaines, mais là, ça se calme. Peut-être que les gens exagèrent un peu", dira une représentante de l'entreprise.

Nouveau produit?

La semaine dernière, un quotidien montréalais annonçait l'apparition d'un nouveau produit, la chlorpyrifos, destiné à détruire les perce-oreilles.

L'entomologiste Pierre Cameron se moque un peu de cette "découverte". "Le produit existe depuis 20 ans, commente-t-il. C'est simplement un truc de marketing de la part des compagnies."

En fait, on a accolé une vocation particulière, celle de détruire le perce-oreille, à un produit d'usage domestique confectionné à base de chlorpyrifos. D'autres produits, comme le propoxur, le diazinon et le carbaryl sont également efficaces, même si certains d'entre eux demeurent actifs moins longtemps.

Les exterminateurs mettent en garde contre l'utilisation abusive d'insecticides. L'idéal est d'y aller modérément, tout en suivant les conseils des exterminateurs ou, à tout le moins, les recommandations du fabricant.

Peut-être est-il possible d'éliminer le perce-oreille dans son environnement immédiat, mais il serait utopique de croire à sa disparition complète. "Quand les fourmis sont apparues en grand nombre, il y a peut-être cent ans, on espérait qu'elles soient là pour deux ou trois ans", lance Pierre Cameron, avec une grosse pointe d'ironie.



Le forficula auricularia ou, plus simplement, le perce-oreille.

Enquête publique sur la double noyade

ROCK FOREST — Le coroner en chef de la province, Me Jean Grenier, a ordonné la tenue d'une enquête publique sur la double noyade dont le lac Magog a été le théâtre vendredi dernier. La date de l'enquête n'a pas été révélée.

Me Grenier a accédé à la requête du coroner du district judiciaire de St-François, le docteur Claude Cloutier, qui a jugé que seule une enquête publique permettra de faire la lumière sur la tragédie qui a coûté la vie à M. Daniel Renaud, un résident de Chomedey âgé de 34 ans, et à M. Marcel Boutin, un ré-

sident de Sherbrooke âgé de 31 ans.

Les deux hommes se sont noyés sous les yeux de deux adultes et de deux enfants en tentant de gagner le rivage pour aller y chercher une palme de plongée.

Le cadavre d'une des victimes a été repêché peu après le drame, le

cadavre de l'autre, seulement le lendemain matin.

C'est après avoir pris connaissance des témoignages recueillis par les policiers municipaux de Rock Forest que le docteur Cloutier a jugé opportun de recommander la tenue d'une enquête publique.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

L'embarras du choix

Comme le soulignent souvent des grands-parents des jeunes d'aujourd'hui, ces derniers sont bien chanceux de n'avoir que l'embarras du choix pour leurs jeux. Si certains objets comme la chambre à air ont amusé leurs grands-parents (encore qu'il n'y

avait pas de piscines privées comme aujourd'hui), beaucoup d'autres sont d'une époque récente comme le rouli-roulant et de multiples jeux de société. Et la gamme des jeux disponibles n'a certainement pas fini de s'élargir.

Interdiction de retourner à Ham-Nord

SHERBROOKE — Marquis Grimard, âgé de 21 ans, a pu reprendre sa liberté provisoire hier à condition de ne pas retourner à Ham-Nord, ne pas communiquer avec des personnes désignées et ne pas consommer de boisson.

Ces conditions ont été fixées par le juge Gérald Desmarais de

la Cour des sessions de la paix.

Grimard, qui est défendu par Me Jean Leblanc, avait protesté de son innocence à des accusations de cambriolages les 6 et 25 juillet dans une maison de Ham-Nord pendant qu'il se trouvait en liberté surveillée depuis le 1er décembre.

Son enquête préliminaire a été fixée au 17 août.

Peine de six mois au total

SHERBROOKE — Richard Vallée, âgé de 24 ans, a écopé hier de peines totalisant six mois de détention pour un cambriolage d'une valeur de 1,000 \$ dans une maison, conduite d'une voiture malgré une interdiction, bris de promesse et liberté illégale pendant trois week-ends durant qu'il se trouvait en probation.

Cette sentence lui a été imposée hier par le juge Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la paix.

Vallée a de plus encouru une interdiction de conduire un véhicule pendant un an.

Le défenseur Marc Montplaisir avait imploré l'indulgence pour son client afin qu'il puisse s'occuper de

son épouse malade et de ses enfants.

Le procureur Alain Godin a dit que le prévenu est le seul responsable des privations qu'il imposera à sa famille.

Vallée est hypothéqué depuis 1982 d'un casier judiciaire comportant des condamnations pour négligence criminelle au volant, conduite dangereuse, ivresses, délit de fuite, bris de probation et liberté illégale.

Me Godin a soutenu que l'inculpé mérite un an de prison pour ses dernières infractions.

La police l'avait arrêté le 10 mars après que sa voiture eût pris le champ et a récupéré les outils provenant d'un vol chez un voisin.

Faits divers

• Une tasse d'eau

SHERBROOKE — C'est tout juste si les pompiers ont eu besoin d'une tasse d'eau pour noyer le mégot de cigarette qui avait fait un trou grand comme la main dans la moquette d'une automobile garée derrière un établissement commercial, rue King ouest, à Sherbrooke.

L'incendie, si l'incident peut être baptisé de ce nom pompeux, a été signalé aux sapeurs un peu avant midi, hier.

Quelques minutes plus tôt, les pompiers étaient allés éteindre un autre incendie, guère plus important, qui s'était déclaré dans un dépot, à l'intersection des rues Union et Evangéline.

Il a suffi d'a peu près une tasse d'eau pour venir à bout des flammes là aussi.

• Peu d'incidents

Les policiers municipaux de

Sherbrooke auraient pu prendre des vacances collectives, hier, les incidents qui ont été portés à leur attention étant sans gravité.

Il est survenu quelques accidents de la circulation mais, dans la plupart des cas, les dommages ont été inférieurs à 500 \$ et il n'y a pas eu de blessé.

• 24 contraventions

L'opération radar déclenchée mardi matin par Métro-Police Ascot-Lennoxville a pris fin hier après-midi.

La surveillance policière qui a été concentrée à Ascot, hier, a été moins fructueuse que la veille, les rues de cette municipalité étant moins achalandées que les rues de Lennoxville.

24 automobilistes ont été pris en faute, la plupart pour excès de vitesse. Mardi, 61 automobilistes s'étaient fait pincer pour la même infraction.

Remis en liberté

SHERBROOKE — Daniel Laperle, âgé de 24 ans, a pu reprendre sa liberté provisoire en attendant son procès sur des accusations de tentative de meurtre à l'égard d'une belle-soeur, d'effraction à son domicile, vol qualifié, voies de fait sur une nièce et utilisation de déguisement le 12 juin.

Le juge Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la paix lui a accordé un cautionnement à la suite de la déposition du psychiatre-légitime Pierre Gagné qui avait indiqué que son patient ne représente pas de danger pour les autres ni lui-même à la suite d'un stage de six semaines au centre hospitalier de Sherbrooke.

Le procureur Claude Mélançon a laissé entendre que la plainte de tentative de meurtre pourrait être réduite à lésions corporelles.

Le défenseur Michel Beauchemin

avait fait entendre son client qui s'est engagé à respecter toutes les conditions fixées par le tribunal.

Le juge Desmarais a interdit à Laperle de retourner à Martinville, de ne pas communiquer avec les plaignants et leur famille et lui a ordonné de poursuivre sa thérapie avec le Dr Gagné, de remettre ses armes à feu à la police, de se soumettre à un couvre-feu et de garder la paix.

Son procès a été fixé au 21 septembre à la suite d'une citation faite de consentement.

Arrêté moins de 24 heures après avoir été inculpé de fraude

SHERBROOKE — Léon Abecassis pourra reprendre sa liberté provisoire moyennant un dépôt de 1,000 \$ et d'autres conditions à la suite de son arrestation pour bris de promesse, tapage, voies de fait et menaces.

Il avait expliqué que ces plaintes font suite à une tentative de prendre arrangement avec des plaignants.

Abecassis, âgé de 52 ans, a été arrêté hier matin moins de 24 heures après avoir été inculpé de fraude à l'égard de quatre commerçants de la ville.

Il a raconté au tribunal qu'il détient un doctorat en psychologie, s'occupe des alcooliques depuis 10 ans et vient de s'installer ici depuis le 26 juin.

Le défenseur Jean Couture avait réclamé sa remise en liberté tandis que le procureur Alain Godin a insisté pour qu'il reste écroué.

Le magistrat Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la paix lui a toutefois accordé un cautionnement moyennant un dépôt de 1,000 \$, une interdiction de communiquer avec les plaignants et de retourner à leurs établissements, ainsi que l'obligation de se rapporter à la police périodiquement et de ne pas posséder d'armes offensives.

La police avait trouvé sur lui un couteau semblable à celui de Rambo.

Abecassis a dit qu'il gardait cet objet au cas d'être attaqué après avoir rappelé que le code pénal autorise la légitime défense.



Bruno Vachon fera bientôt l'acquisition d'un tricycle. Cela soulagera les cyclistes qui ont eu la malchance de croiser sa route dernièrement.

Ne voulant pas être en reste devant les Serge Trachy, Pierre Viens et Pierre Garant qui sont instructeurs sur les buts, Martial Ouellette s'est déguisé en arbitre de baseball. Ses amis lui suggèrent toutefois d'enlever ses verres fumés et d'intensifier ses gestes. Et ils espèrent que son salaire d'un soir servira à payer la traite à ses centaines d'ad-

La piscine Sangster sera ouverte juste à temps pour l'automne!



mirateurs estomaqués devant sa maîtrise de l'art d'arbitrer.

L'Association québécoise des techniques de l'eau recommande l'arrosage aux résidents des municipalités de Bromptonville, Windsor et Magog, à la condition, bien sûr, qu'il ne pleuve pas aujourd'hui...

Alain Côté n'en pleut plus d'attendre son nouveau bolide qu'il considère presque comme une Formule 1. Ses amis prétendent même qu'il a commencé à nettoyer son entrée de cour afin qu'aucune poussière puisse se déposer sur sa future perle...

Le caporal Claude Couture qui a gardé un assez mauvais souvenir de sa dernière promenade en raquettes a préféré faire les cent pas au pied du mont Ham pendant que deux policiers escaladaient cette montagne où des signaux de détresse avaient été aperçus...

La Quotidienne

685-8123

Bingo \$
3-300
la tribune

2e MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, le 28 juillet 1987: B-5, G-51, N-31, B-3

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MERCREDI, le 29 juillet 1987: G-48, N-39, G-58, B-8

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: JEUDI, le 30 juillet 1987: G-55, B-1

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

Lotto 6 / 49: 10 - 26 - 31 - 36 - 39 - 46 (2)

Projet récréo-touristique à Magog Tonic-Tropiques ne se prononcera pas avant demain

SHERBROOKE (sl) — Après une longue réunion qui a duré toute la journée d'hier, le groupe Tonic-Tropiques n'a pas encore statué sur son imposant projet récréo-touristique à Magog et ce n'est pas avant demain qu'une décision pourra être prise et communiquée.

En fin d'après-midi, le promoteur Serge Botella a signalé, de son bureau de Montréal, que les administrateurs de la compagnie avaient ajourné leur réunion à vendredi.

Tonic-Tropiques étudie les dernières propositions de la Ville de Magog en rapport avec son projet de quelque 130 millions \$, qui consiste notamment en l'aménagement d'un parc aquatique, d'une salle de congrès, d'hôtels et immeubles à condominiums.

La groupe de promoteurs doit prendre sa position en regard du dernier projet d'aménagement au règlement de zonage privilégié par les élus de Magog. Celui-ci vise à réserver pratiquement tout le littoral de la baie de Magog et de la pointe Cabana à des fins publiques.

De l'aveu même de Serge Botella, l'étude du dossier par le groupe Tonic-Tropiques est plus longue qu'il l'aurait présumé. "La proposition, dit-il, mérite de longues considérations."

Dossier riche en rebondissements, le projet Tonic-Tropiques pourrait cependant être réduit considérablement. Encore hier, Serge Botella a signalé que le groupe pourrait privilégier exclusivement la construction d'unités de condominiums à la pointe du lac Memphrémagog, ce qui représenterait un investissement d'environ 27 millions \$.

La concrétisation de l'ensemble du projet commanderait toujours des investissements d'environ 130 millions \$, précise le porte-parole de Tonic-Tropiques.

Pour obtenir l'aménagement du promontoire naturel de la 20e Avenue

Les conseillers de l'Est feront front commun

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Les conseillers du quartier Est de Sherbrooke entendent faire front commun pour obtenir non pas seulement le ménage mais également l'aménagement du promontoire naturel de la 20e Avenue.

Cet endroit, qui se veut un formidable point d'observation sur la région de Sherbrooke, se trouve dans un tel état de dégradation que le Bureau du tourisme et des congrès renonce à y envoyer les visiteurs de passage en ville.

Le promontoire se trouve dans le district représenté par Bernard Tanguay et, hier, cet élu, fraîchement de retour de trois semaines de vacances, a rappelé que le dossier de l'aménagement du site figure dans son programme électoral du dernier scrutin.

"À l'automne dernier, lors de l'étude du budget pour 1987, j'ai placé une demande pour que l'aménagement du site soit entrepris, mais sans succès. Ma demande n'a pas été retenue car il y avait d'autres priorités. Mais cette année, je suis plus que jamais déterminé à revenir à la charge", a exprimé Bernard Tanguay, selon qui un montant

de 50.000 \$ permettrait de réaliser des travaux "intéressants". "Le dossier est important. C'est un fait incontestable que ce promontoire constitue un lieu exceptionnel d'observation. Mais il est évident qu'il y a lieu de l'améliorer", a poursuivi le conseiller.

Pas reluisant

Et ses trois voisins de l'Est partagent son avis, considérant que l'état actuel du promontoire n'a rien de bien reluisant tant pour l'image du quartier que de toute la Ville. "C'est évident qu'il faudra faire quelque chose et pour ma part, j'ai

bien l'intention d'appuyer Bernard Tanguay", a commenté, pour un, Michel Carrier.

Alfred Demers et Serge Cardin devaient exprimer sensiblement les mêmes propos, tout en notant que d'ici à ce que des travaux d'aménagement soient entrepris, "sans doute en 1988", le nettoyage devra être effectué. "Il est tout de même déplorable que des gens, par manque de civisme, aient rendu l'endroit dans un tel état, au point où le Bureau du tourisme et des congrès préfère ne plus y envoyer de visiteurs", devait exposer Serge Cardin.

Offres finales rejetées à 59% au Président

SHERBROOKE (sl) — Les employés syndiqués de l'hôtel Le Président de Sherbrooke ont rejeté dans une proportion de 59 pour cent les offres dites finales de leur employeur et ils ont, du même coup, confié à leurs représentants le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun.

Quelque 70 personnes étaient éligibles au vote, dont 40 employés mis à pied récemment, à la suite de la fermeture du restaurant, de la salle à manger, du bar et du service de banquets.

Selon le représentant syndical Guy Roy, président du Syndicat des Métallurgistes, local 8470 de la restauration, les négociations achoppent principalement sur trois points.

D'abord, les employés ont refusé le gel de salaires pour la première année de la convention collective. Ils veulent aussi que les employés mis à pied soient assurés de retrouver leurs emplois si les activités devaient reprendre aux départements fermés il y a quelque temps. Enfin, les syndiqués demandent que

cette réembauche soit faite à des salaires qui seraient déjà fixés par la convention collective de travail.

Les négociations à l'hôtel Le Président ont débuté au mois d'avril. L'entente de travail est échue depuis ce mois-là.

Pour l'instant, Guy Roy ne peut préciser à quel moment la grève pourrait être déclenchée si de nouvelles négociations ne peuvent être tenues avec la partie patronale.

À l'hôtel Le Président, hier après-midi, le directeur ne pouvait commenter le résultat du vote tenu la veille. Des rencontres doivent d'abord se tenir entre les représentants de l'établissement qui agissent à la table de négociations.



Parmi les chantiers prévus pour l'ouverture de nouvelles rues propices à la construction domiciliaire, à Sherbrooke, celui de la 20e Avenue est le plus important.

Les travaux d'ouverture des nouvelles rues vont bon train

SHERBROOKE (FG) — Les travaux d'ouverture de nouvelles rues vont bon train à Sherbrooke, laissant ainsi présager la mise en chantier d'encre bon nombre d'habitations.

Le plus important projet à ce chapitre, qui vient d'être mis en branle, concerne le prolongement de la 20e Avenue qui, depuis la rue King, reliera la rue Papineau, dans le quartier Est. Il s'agit de travaux sur une distance de 481 mètres, nécessitant de rigoureuses opérations de dynamitage en raison de l'imposante couche de roc à cet en-

droit. La fin des travaux est prévue pour les derniers jours du mois d'août.

Ce faisant, le développement pourra être entrepris sur une vingtaine de terrains mis en vente par la Ville de Sherbrooke, pour autant de résidences unifamiliales. Dans ce secteur situé au nord de la rue King, il est question en tout de 127 terrains, pour divers types d'habitations, dont du quadrex. L'an prochain, le développement municipal comprendra une nouvelle rue, Ovi-la-Noël, et d'autres infrastructures du genre suivront, au fur et à mesure de la demande.

Un responsable du projet de mise en valeur des propriétés de la municipalité, Jules Godon, des Services techniques, a émis qu'outre cet endroit, d'autres sections du quartier Est pourront bientôt être développées, cette fois dans la cellule Marie-Reine, où le zonage a d'ailleurs été revu dernièrement. On pense ici par exemple au prolongement de la rue Prince-Rupert, qui doit débuter cet automne, tandis que la construction est maintenant possible en bordure de la rue Walsh.

Selon M. Godon, à très court terme, une centaine de terrains pour-

ront être mis en développement dans le quartier Est.

Et, pendant ce temps, les activités suivent leur cours au sud de la rue Musset, sur le terrain de golf du quartier Nord, avec l'ouverture de la rue Antoine-Naaman, où la construction de propriétés de prestige est prévue une fois les infrastructures de base complétées.

D'autres nouvelles rues seront ouvertes au cours des prochaines semaines, telles Wilfrid-Grégoire, Sylvio-Lacharité, Victor-Dupuis, Alphonse-Trudeau, Louis-Audet, Rosario-Moisan. Dans la plupart des cas, l'échéancier prévoit quelques jours de travaux seulement.

Colorant vert dans la Magog

SHERBROOKE (FG) — Les riverains de la rivière Magog ne devront pas se surprendre si, aujourd'hui, ils voient un liquide verdâtre sillonner ce cours d'eau.

L'utilisation de ce colorant s'avère nécessaire pour la tenue de tests dans le cadre de l'expérience visant à doter la plage du parc Jacques-Cartier d'aérateurs. "Mais, a soutenu Sylvie Couture, porte-parole du Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et St-

François (CHARMES), ce colorant n'est aucunement polluant."

Des techniciens du groupe ADS, responsable du projet, injecteront un colorant de couleur vert avec et sans le fonctionnement des aérateurs, pour vérifier ce qu'il en est au niveau du courant à la hauteur de la plage Jacques-Cartier. Les tests sont prévus se dérouler tout l'avant-midi. Aussi, il n'est pas impossible qu'en cours de journée, des riverains constatent la présence d'un liquide de couleur verdâtre.



Le camion prend feu à cause du carburateur

SHERBROOKE — Un carburateur défectueux est probablement responsable de l'incendie qui, hier, vers 16 h 30, à Sherbrooke, à la sortie de la bretelle qui relie le boulevard Université à l'autoroute 410, a causé de lourds dommages à un camion appartenant au ministère provincial des Transports.

Selon le lieutenant Robert Lavoie qui dirigeait les pompiers qui ont combattu les flammes, tout porte à croire qu'une quantité passablement importante d'essence s'est répandue sur le moteur où elle a pris feu.

Le conducteur du camion qui s'est rendu compte que quelque chose ne tournait pas rond en s'engageant dans la bretelle a immobilisé le lourd véhicule sur l'accotement et a vidé le contenu d'un extincteur sur le moteur, comme l'a

fait un automobiliste qui s'est porté à son secours, mais les deux extincteurs n'ont pas suffi et c'est sous un vrai déluge d'eau que les pompiers ont dû noyer le feu.

L'incident a considérablement empêtré la circulation et bon nombre d'automobilistes ont préféré faire un détour plutôt que d'attendre que la bretelle soit libérée.

Les dommages subis par le camion dont le moteur et l'habitacle sont irrécupérables sont évalués à au moins 15.000 \$.

L'incendie qui, hier après-midi, a causé des dommages évalués à au moins 15.000 \$ à ce camion appartenant au ministère provincial des Transports est probablement imputable à un carburateur défectueux.

Faites un tour de manège sur notre **CARROUSEL Géant** C'EST LA FÊTE FORAINE AU CARREFOUR DE L'ESTRIE TOUT L'ÉTÉ

Lun., mar., merc.: 1h à 5h; sam.: 9h à 5h.
 Jeu., ven.: 1h à 9h; Admission: 11⁰⁰

TARIF RÉDUIT POUR GROUPE 563-1907 en collaboration avec la tribune

En vue des élections de l'automne à Coaticook

Le maire Langevin réfléchit à sa candidature

par Christian CARON

COATICOOK - D'ici un mois, le maire de Coaticook, André Langevin, devrait être en mesure d'annoncer s'il sera sur les rangs lors des prochaines élections municipales qui auront lieu en novembre.

"Je veux m'accorder un bon mois de réflexion avant de prendre une décision définitive", de dire le premier magistrat qui est actuellement questionné de part et d'autre sur ses intentions d'effectuer un second mandat à la mairie. Le maire veut avant tout faire le bilan du travail réalisé au cours des dernières années avant de décider quoi que ce soit. "Dès les premiers jours de septembre vous saurez à quoi vous en tenir à mon sujet", a-t-il laissé savoir.

Plusieurs observateurs de la scène municipale prétendent toutefois que le maire Langevin prépare déjà sa campagne électorale dans les coulisses.

André Langevin s'appête à terminer un premier mandat de quatre ans à la mairie. Il avait été élu



Le maire André Langevin

maire de Coaticook en novembre 1983 après avoir obtenu une importante majorité de votes sur le maire sortant Ernest Lafaille.

Début de la 142ième Exposition agricole de Cookshire demain

COOKSHIRE (NR) — La 142ième édition de l'Exposition agricole de Cookshire inaugurera ses activités demain, le 31 juillet, à 18h, pour une durée de trois jours.

En conférence de presse, le vice-président du comité organisateur de l'exposition, Eugène Naylor, a décrit les diverses activités qui s'y dérouleront.

"Cette année, nous offrirons des envolées en hélicoptère à la population. Samedi et dimanche les 1er et 2 août, en après-midi, les gens présents à l'exposition pourront profiter de cette nouveauté", précise le vice-président.

Egalement au programme des activités, une exposition et un défilé des animaux, une démonstration de leur performance et plusieurs concours d'animaux. Chevaux, vaches et moutons pourront être admirés. Le caractère agricole de l'exposition de Cookshire est demeuré présent au fil des années.

Quelques cultivateurs de la région y présenteront aussi leur récolte. La population pourra donc déguster des légumes et fruits frais, du miel et des produits d'étable.

L'orchestre "Country Express" animera une soirée dansante, samedi soir. Les participants pourront prendre part à des compétitions en automobile tout terrain. "A la suite d'une demande de la population, de continuer d'offrir cette attraction spéciale, nous avons amélioré la piste de course qui servira à cette compétition" souligne le vice-président.

Plaque commémorative

Au cours des festivités, le comité organisateur soulignera d'une façon particulière le travail bénévole qu'effectuait Walter Hodgman, au sein de l'organisation de l'exposition. Décédé récemment, à l'âge de 91 ans, M. Hodgman a oeuvré pendant plus de 60 ans pour l'exposition agricole de Cookshire.

"Nous remettrons une plaque commémorative en l'honneur de

Walter Hodgman. Celle-ci sera exposée au Musée de Cookshire et à chacune des prochaines expositions, elle se retrouvera sur le site de l'événement", explique Eugène Naylor.

"Les cultivateurs qui présentent leur bête, le font tout à fait bénévolement. Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, les cultivateurs ne retirent pas beaucoup d'argent lorsqu'ils gagnent des prix. Le montant que peut remporter un éleveur ne couvre même pas les frais du transport des animaux, de la ferme au site d'exposition", soutient le vice-président.

La députée provinciale de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, sera présente à l'exposition samedi, en après-midi.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le vice-président du comité organisateur de l'exposition de Cookshire, Eugène Naylor.

Quand t'as un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC RICHMOND-ASBESTOS
Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Les conseillers municipaux désirent également garder le silence le plus complet quant à leurs intentions de renouveler un autre mandat de quatre ans.

Entre-temps, des noms circulent sur les coins de rues et les comp-

toirs de restaurants. Plusieurs citoyens, ont effectivement déjà fait connaître leur intérêt de siéger au conseil municipal. Comme l'a si bien dit un des conseillers, la fièvre électorale s'intensifiera à mesure que les arbres seront dépouillés de leurs feuilles...

PUITS ARTÉSIENS NOUVEAU DANS SHERBROOKE ET ENVIRONS

POMPES ARMAND VAILLANCOURT INC.

FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS EXPERTS CONSCIENCIEUX TRAVAIL GARANTI EQUIPEMENT MODERNE

Affiliée à: Camille Bélanger Inc. Appellez-nous pour informations: **POMPES ARMAND VAILLANCOURT** 415, rue St-Roch sud Rock Forest (819) 864-4208

VENTE SERVICE REPARATION DE POMPES A EAU

Faits divers

• Une main criminelle à Way's-Mills

WAY'S-MILLS — L'incendie qui a lourdement endommagé une maison temporairement inoccupée, vendredi dernier, à Way's-Mills, a été allumé délibérément.

Ainsi vient d'en conclure un chimiste attaché au service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec qui a découvert des traces d'essence dans les débris de la maison.

L'agent Bruno Landry, un enquêteur du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec, tente de démasquer l'auteur de cet incendie criminel.

L'intervention rapide des pompiers volontaires d'Ayer's-Cliff a empêché le feu de raser la maison qui a subi des dommages évalués à plus de 15.000 \$.

• Mauvais chauffeur de tracteur

ST-JULIEN — "De l'instruction, il en faut mais pas trop", répétait à tout propos l'ancien premier ministre provincial Maurice Duplessis.

S'il était encore de ce monde, il y a gros à parier qu'il dirait à présent: "De l'imagination, il en faut mais pas trop."

Du moins, s'il entendait parler d'un incident survenu mardi, à St-Julien, incident qui a dérangé policiers et automobilistes et vaudra à un ouvrier agricole de 21 ans une accusation de méfait.

Le suspect aurait, en l'absence du propriétaire de la ferme où il travaille, fait démarrer un tracteur qui aurait échappé à sa maîtrise et

a subi des dommages évalués à un peu plus de 1.000 \$.

Craignant probablement pour son gagne-pain, il a fait croire aux policiers du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec que quatre cagoullards surgis d'on ne sait trop où avaient endommagé le tracteur avant de filer à bord d'une fourgonnette de couleur noire.

Des barrages ont immédiatement été placés sur les routes qui mènent à St-Julien mais, en une heure et demie, les policiers n'ont même pas vu passer l'ombre de la fourgonnette suspecte. Il n'y en avait jamais eu, pas plus qu'il n'y avait eu de cagoullards.

• Fausse alarme sur le mont Ham

HAM-SUD — Des plaisantins, vraisemblablement des enfants, campés près du sommet du mont Ham, ont forcé des policiers du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec à se transformer en alpinistes, hier matin.

Il était au alentours de minuit lorsqu'une citoyenne de Ham-Sud a vu une lumière clignoter au sommet de la montagne. Croyant reconnaître un signal de détresse, elle a alerté les policiers qui se sont

rendus tout près du sommet à bord d'une voiture de patrouille en empruntant la route qui y conduit.

Ils n'y ont vu que l'automobile d'un campeur. Ils ont rebrousse chemin après avoir, à l'aide d'un porte-voix, demandé à la personne qui avait lancé le signal de détresse de donner signe de vie.

Ils y sont retournés en matinée, à pied cette fois-ci, mais sans plus de succès. L'auteur de ce tour pendable ne tenant visiblement pas à être identifié.

• 80,000 cigarettes piquées

COATICOOK — S'il s'en tient à une dose quotidienne de 40 cigarettes, le cambrioleur qui, mardi, aux petites heures, a dévalisé trois marchés d'alimentation des environs de Coaticook mettra presque six ans à venir à bout de ses provisions.

Il n'y est pas allé de main morte: 150 cartouches à North-Hatley, 125 à Ayer's-Cliff et presque autant à St-Isidore, au point que, si les policiers des détachements de Coaticook et de Cookshire de la Sûreté du Québec ne savaient pas que les cigarettes trouvent très facilement preneur chez les receleurs, ils se demanderaient sans doute s'ils n'ont pas affaire à un zigou dont les poumons sont protégés par une armure d'acier.

Le malfaiteur qui, comme les hiboux, les chouettes, les grands-ducs et les hulottes, ne sort qu'à la tombée de la nuit, procède toujours de

la même manière: pendant qu'un comparse monte la garde, il entre dans l'établissement qu'il a choisi pour cible après avoir fracassé une vitrine, repère le rayon où sont rangées les cigarettes et décampe après avoir fait maison nette. Il ne touche habituellement à rien d'autre.

Au cours des dernières semaines, une bonne vingtaine de marchés d'alimentation estriens ont reçu sa visite. Le bilan a été le même à peu près partout: une vitrine fracassée et de 100 à 150 cartouches de cigarettes envolées.

Il se pourrait toutefois que la tournée du cambrioleur et de son comparse prenne fin sous peu car les chenapans ont laissé derrière eux tant d'indices compromettants que les policiers sont convaincus qu'ils vont les pincer dans quelques jours et, peut-être du même coup, le receleur qu'ils approvisionnent.

• Retour de vacances mémorables du maire

LAC-MÉGANTIC — Le maire de Lambton, M. Dominique Champagne, n'est sûrement pas près d'oublier ses dernières vacances. En tout cas, pas son retour de vacances.

La roulotte longue de 27 pieds remorquée par l'automobile de M. Champagne qui rentrait d'un séjour aux États-Unis a été détruite par un incendie d'origine inconnue, au carrefour de la route 161 et de la route 204, à Lac-Mégantic.

M. Champagne a constaté que la

roulotte flambait en faisant un arrêt à cette intersection et il a à peine eu le temps de détacher sa voiture et de l'éloigner avant que les flammes n'enveloppent toute la roulotte.

Une dizaine de pompiers, sous les ordres du policier municipal Jean Girard, ont combattu l'incendie qui a généré la circulation pendant près de deux heures.

La roulotte a été complètement détruite. Les pertes sont évaluées à plusieurs milliers de dollars.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef
FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ Directeur du service du tirage

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00
Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.
Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

NOTRE VENTE ANNUELLE D'ÉTÉ

est **COMMENCÉE**

Pour un temps limité...
PROFITEZ
d'une occasion unique!

33 1/3 % DE RABAIS

SUR TOUTE NOTRE FABULEUSE COLLECTION

PLAN MISE DE CÔTÉ SANS INTÉRÊT **87-88**

La Flamme MANUFACTURIER Fourrure inc.

GRANBY - SHERBROOKE - MONTRÉAL
161 WELLINGTON N., SHERBROOKE - TÉL.: (819) 565-2323



Joie et tristesse dans la rue la plus connue de la ville minière

Grand déménagement amorcé, rue Smith

par Maurice CLOUTIER

THETFORD-MINES — Les citoyens de la rue Smith, certains le cœur gai, d'autres mélancoliques, ont suivi, hier, la mise en branle du grand déménagement des résidences de la plus célèbre rue de Thetford-Mines.

Personne n'est demeuré indifférent au travail des dizaines d'hommes et de la machinerie lourde, qui défile rapidement la rue la plus connue de la cité minière. Enclavée entre deux montagnes de résidus d'amiante (des haldes), elle a été longtemps un symbole du paysage thetfordois et une source d'inspiration de nombreux peintres.

Laplante a réagi violemment lorsqu'un journaliste a insisté pour recueillir ses impressions.

Consolés par ses proches, l'homme de 69 ans avait le cœur déchiré à l'idée de voir sa maison, jadis celle de son père, tomber sous le pic des démolisseurs et la rue complètement ravagée. Deux vieilles maisons sont démolies sur place, alors que huit autres sont déplacées.

Les plus jeunes citoyens étaient toutefois très heureux. C'est le cas de Luc Champagne, porte-parole du groupe de propriétaires, qui attendait ce moment depuis quelques années. "L'offre de la Ville était intéressante, dit-il. Nous avons tout simplement profité d'une situation", lance-t-il sans remords, même s'il a grandi là.

Une deuxième maison a été démenagée en fin de matinée, hier. Tous ont retenu leur souffle, lorsque celle-ci a glissé sensiblement de ses points d'appui. Il en coûte environ 22.000\$ par maison pour le grand déménagement, qui devrait être complété dans moins de dix jours. Les fondations sont prêtes à accueillir les maisons.

L'opération complète représente un investissement de 821.891\$. La Ville, qui a obtenu une subvention de 225.000\$ du ministère de l'Environnement pour les travaux, débourse le reste. Cependant, elle sauve la facture des travaux d'infrastructures qui étaient nécessaires sur cette partie de rue et règle un problème d'esthétique.

Le site de la partie basse de la rue Smith fera l'objet de travaux de remplissage par la Ville, qui conservera cependant une voie d'accès. Le projet d'aménagement d'un site touristique sur cette partie n'a pas été retenu par le conseil municipal.

Un souvenir

Les caméramen et les photographes amateurs étaient nombreux pour croquer sur le fait cet événement, car la partie basse de l'une des vingt premières rues de Thetford-Mines ne sera plus qu'un souvenir dans quelques jours.

La première maison, transportée par la firme Breton de Lambton, a été hissée au sommet de la montagne de résidus, près de ses nouvelles fondations, rue St-Thomas, vers 9h15. Le propriétaire, M. Jean-Claude Perron, 55 ans, surveillait l'opération.

Certes ému, M. Perron accepte bien le déménagement et projette déjà d'importantes rénovations à sa résidence. Installé sur la rue Smith depuis 1968, il ne croyait pas voir un jour se réaliser ce projet vieux de plus de 30 ans.

"Je croyais bien être mort avant que le projet se concrétise", mentionne-t-il. Laisant derrière lui de bons souvenirs, il avoue que "ça fait un peu de quoi". Juste à côté, une citoyenne de Sherbrooke, en visite, se rappelait avoir glissé sur les montagnes de résidus l'hiver, derrière la résidence familiale de la rue Smith.

D'autres, comme Mme Noëlla Champagne et M. Alcide Laplante, qui ont toujours vécu à cet endroit, étaient bouleversés. D'ailleurs, M.



L'heure du déménagement a sonné. Soulevées de leur solage, les maisons de la rue Smith quittent lentement leur décor familial.

(Photo La Tribune)

Habitude

La population de Thetford-Mines est une population habituée au déménagement, du moins les personnes d'un certain âge. En 1970, tout un quartier de la ville minière a été déplacé, pour former le quartier St-Maurice que l'on connaît aujourd'hui.

Pas moins de 109 résidences avaient été déplacées à l'été 1970.

Le déménagement du quartier Mitchell étant visiblement écarté, le déplacement des résidences de la rue Smith risque d'être le dernier déménagement majeur avant fort longtemps.

Galleries Drummond L'avocat du Proviso fait le point sur le conflit

DRUMMONDVILLE (RJ) — L'avocat de la compagnie Proviso, principalement de M. Pierre Pilon, propriétaire du magasin d'alimentation des Galleries Drummond, a tenu à faire la lumière hier sur le conflit (lock-out) qui perdure à cet endroit depuis le 18 juin.

L'avocat Rock Fournier de la maison Monty, Coulombe de Sherbrooke, dit d'abord s'interroger sur le sérieux manifesté par le syndicat qui représente les quelque 62 employés de l'entreprise, indiquant qu'il a appris, par la voie de La Tribune, que les syndiqués ont rejeté vendredi dernier, en assemblée générale, les dernières offres de la compagnie.

"Ce n'est pas le résultat qui nous surprend mais le pourquoi de cette assemblée car le syndicat ne nous en a jamais fait part. Était-ce un vote de rejet des offres ou une invitation à poursuivre les négociations?" interroge M. Fournier.

Répétant à maintes reprises que les emplois de ce groupe de travailleurs sont aussi importants à Drummondville qu'ailleurs dans le marché de l'alimentation, un marché saturé qui fait face à une forte compétition, dit-il, M. Fournier a indiqué que les salaires qui leur sont offerts sont très raisonnables, compte tenu de la présente situation à laquelle est confronté le propriétaire Pierre Pilon.

"Lors d'une rencontre, M. Pilon leur a expliqué en long et en large les difficultés auxquelles il fait face et demandé d'accepter des coupures qui assureraient la viabilité de ce marché de façon rationnelle. Lors de la dernière rencontre, nous avons fait la moitié du chemin entre les coupures demandées initialement et le statu quo exigé par le syndicat."

"De par la situation géographique de Drummondville, où l'économie est en hausse, il faut tout de même signaler que les salaires de l'alimentation ne peuvent dé-

passer un certain plafond et que les employés doivent s'imposer certains sacrifices pour conserver leurs emplois. M. Pilon a confiance en l'avenir mais il sait qu'il ne peut payer davantage pour garder ce magasin ouvert."

"La population doit comprendre que ce n'est pas un geste arbitraire de sa part, mais un geste de bonne volonté pour maintenir cette entreprise en opération. Malheureusement, l'attitude du syndicat décrite dans le journal tend à démontrer le contraire et c'est pourquoi il est nécessaire de rétablir les faits", a longuement expliqué l'avocat Fournier.

Salaires

Chez Proviso des Galleries Drummond, poursuit M. Fournier, les salaires offerts avec coupures permettraient à 17 des 19 employés réguliers de gagner entre 450 \$ et 550 \$ par semaine pour une période de travail de 39 heures, soit deux heures de plus qu'auparavant.

"À l'origine, nous demandions 40 heures pour le même salaire, comme c'est le cas dans plusieurs magasins Proviso du Québec". Pour ce qui est des employés à temps partiel, le salaire est de 8 \$ l'heure pour 18 personnes, 19 gagneraient entre 6 \$ et 8 \$ l'heure et il n'y en aurait que six (emballer) payés à moins de 6 \$ l'heure.

"Sur le normatif, il n'y aurait aucune perte au chapitre des vacances et autres droits acquis comme les bénéfices marginaux. Nous demandons une participation de 50 % pour l'assurance-groupe et la compagnie assure le paiement de l'assurance-dentaire à 100 %", d'ajouter M. Fournier.

"En conclusion, je peux vous dire que le syndicat devrait réviser ses positions car les employés conduisent tout droit cette entreprise à la fermeture. M. Pilon se prépare d'ailleurs à passer aux actes", a conclu l'avocat.

Drummondville réclame 535,000 \$ de la part des Immeubles Rovan

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE — La Ville de Drummondville vient de mandater ses conseillers juridiques afin d'entreprendre des procédures légales envers les Immeubles Rovan pour que son président, M. Roger Vanier, respecte le versement de sa contribution de 535,000 \$ à titre de quote-part du promoteur, relativement au projet de construction de 504 logements multifamiliaux dans le secteur des rues Bernier, Cormier, Paris et Perron.

"Selon M. Vanier, le projet n'est pas mort. Il nous dit qu'il est maintenant fort occupé par des projets domiciliaires à l'île des Soeurs et que le projet Rovan pourrait débiter l'automne prochain ou en 1988".

"Mais nous ne pouvons nous fier uniquement à sa parole et nous désirons obtenir la somme de 535,000 \$ pour l'exécution des services qu'il nous avait promise à titre de promoteur (par lettre reçue en février '86) en vertu de notre règlement d'emprunt 1770 adopté par le conseil", a expliqué le maire Serge Ménard, accompagné de quelques cadres municipaux impliqués dans le dossier.

Chronologie des événements

Avant d'expliquer le pourquoi de cette mise en demeure, le maire \$ qui ont été diminués à 1,551,845 \$ par la soumission de la compagnie Sintra.

"Cette même soumission devenait dès lors fort intéressante pour la Ville, puisqu'elle comprenait la somme de 323,000 \$ requise pour les travaux d'assainissement des eaux subventionnés à 85 % par le ministère de l'Environnement, abaissant ainsi à 1,228,617 \$ le solde à l'intérieur duquel M. Vanier s'engageait à verser 535,000 \$, laissant un solde

de 693,617 \$ à payer par la Ville", a expliqué le maire.

M. Ménard a ensuite fait noter que ce même montant était également consenti pour desservir l'usine Litho Prestige qui, à l'époque, déversait ses eaux usées dans un fossé de la rue Bernier, éliminant, par le fait même, un sérieux problème de pollution pour les citoyens du secteur.

Somme toute, devait-il conclure, le montant total des travaux, incluant les frais, se chiffre à 1,347,000 \$.

De ce montant, il faut soustraire la subvention du ministère de l'Environnement (291,000 \$), portant à 1,056,000 \$ le montant des investissements pour lesquels la Ville perçoit, depuis le 1er janvier '87, des taxes additionnelles de l'ordre de 80,000 \$ par année (dont 45,000 \$ de Litho Prestige), mais tout en considérant que le secteur est maintenant desservi en infrastructures, et cela sans qu'aucune construction n'ait été érigée depuis.

La Tribune n'a pu rejoindre hier

M. Roger Vanier pour obtenir ses commentaires.

Ménard, documents de preuves en mains, a fait état de la chronologie des événements entourant ce projet domiciliaire depuis la toute première rencontre en mai '84 entre M. Vanier et M. Michel Binet, directeur du service de l'habitation à l'époque.

Visite des architectes de M. Vanier en octobre '85, changement de zonage du secteur par la Ville en novembre '85, analyse financière du coût des infrastructures en décembre '85, avis de motion du règlement d'emprunt 1770 en janvier '86, accord de M. Vanier par lettre de couvrir les 535,000 \$ pour l'exécution des travaux de services et appel d'offres pour les travaux d'infrastructures en février '86, acceptation des plans par le ministère de l'habitation en avril '86 et inauguration des travaux d'infrastructures en juillet '86.

A cette même date débutaient les travaux d'abord estimés à 2,169,000

Fonds spécial de 8 millions de l'Amiante Comité d'analyse des demandes d'aide toujours inexistant

THETFORD-MINES (MC) — Deux mois, jour pour jour, après le lancement du Fonds spécial de développement de la région de l'Amiante, de 8 millions \$, le comité régional d'analyse et de suivi des demandes d'aide n'est pas encore formé.

L'adjoint de comté du député ministre Marcel Masse, M. Jean Paré, a cependant précisé que l'entrée en scène du comité ne saurait plus tarder. "Le comité sera formé sous peu", a-t-il promis.

Il a indiqué qu'une liste de noms, comprenant principalement des in-

tervenants économiques, circule déjà au bureau de M. Masse à Ottawa.

Il n'a fourni aucune explication sur le fait que le comité ne soit pas encore en place, d'autant plus qu'il réunirait seulement quatre ou cinq personnes.

Dans la région de Plessisville, une autre partie de la circonscription de Frontenac, un comité semblable a été formé rapidement pour l'analyse des demandes d'aide en vertu de l'enveloppe de 1,000,000\$ du Fonds LaPrade, qui a été affectée à ce secteur.

Pourtant, la mise en circulation des fonds pour les deux secteurs a

été annoncée simultanément le 29 mai dernier.

Par ailleurs, M. Paré a mentionné avoir reçu plusieurs demandes d'information sur les modalités du programme spécial de 8 millions \$. Il s'attend à ce que de nombreux projets soient déposés auprès des fonctionnaires du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR).

Les entreprises, sociétés, coopératives, municipalités ainsi que les organismes culturels, touristiques et communautaires sont éligibles à des fonds pour des études ou des immobilisations.

Victoriaville a le champ libre pour une nouvelle source d'eau

VICTORIANVILLE (MC) — La Ville de Victoriaville détient maintenant les autorisations nécessaires en vue de l'exploitation d'une nouvelle source d'eau potable.

La Commission de protection du territoire agricole (CPTA), lors d'une audience publique mardi, a acquiescé sur-le-champ à la demande de dézonage du site de la nouvelle source d'eau et à la négociation d'une servitude sur différents terrains.

Cette décision rapide, qui permet à la Ville de gagner du temps, n'est pas étrangère à la collaboration que Victoriaville avait acquise des propriétaires terriens concernés et de la municipalité de St-Christophe. La nouvelle source est sur son territoire, à l'arrière du Collège d'Arthabaska.

De plus, la CPTA a été saisie d'un rapport favorable, que venait à peine de compléter un de ses inspecteurs.

Les prochaines étapes sont maintenant l'acquisition du terrain convoité pour la station de pompage, la négociation de la servitude, la finalisation des plans et devis et l'adoption d'un règlement d'emprunt.

Cette source doit régler pour longtemps le problème d'approvisionnement en eau que vit Victoriaville lors de la belle saison et éviter un agrandissement très onéreux de la station de filtration.

se barricader, et les motifs qui l'ont poussé à agir de la sorte n'étaient pas divulgués.

C'est la deuxième fois en quelques jours seulement que le Groupe tactique doit intervenir dans la région de Thetford-Mines. Samedi dernier, une chasse à l'homme s'était soldée par l'arrestation d'un individu hystérique dans un boisé à Robertsonville.

Un forcené se rend après quelques heures

THETFORD-MINES (MC) — Un forcené a tenu les policiers sur le qui-vive pendant quelques heures, hier soir, à Sainte-Anne-du-Lac, près de Thetford-Mines.

L'individu de 31 ans, qui a tiré plusieurs coups de fusil, s'est barricadé dans un chalet, en fin d'après-midi. Heureusement, personne n'a été blessé par les projectiles.

Devant l'animosité de l'homme, les policiers de la Sûreté du Québec

di détachement de Thetford-Mines ont fait appel au Groupe d'intervention tactique.

À force de parlementer avec l'homme, les policiers sont parvenus vers 19h à le convaincre de ranger son arme et de quitter son refuge. Il doit être traduit en justice aujourd'hui.

Hier soir, il a été impossible de savoir si l'individu avait tenté de s'en prendre à quelqu'un avant de

Le parc industriel d'Arthabaska disparaîtra, assure le maire Roux

ARTHABASKA (MC) — Le parc industriel d'Arthabaska disparaîtra bientôt, révèle le maire d'Arthabaska, Pierre Roux.

"Une décision en ce sens sera prise très prochainement", précise-t-il. Actuellement, le conseil municipal révisé le plan d'urbanisme. Or, la vocation des terrains du

parc industriel sera modifiée. Et la majeure partie des terrains sera probablement vendue à des promoteurs.

Le maire explique que la ville d'Arthabaska est "une ville résidentielle bien plus qu'une ville industrielle". Cependant, les élus municipaux n'entendent pas négliger le développement du secteur commercial.

Sur le plan industriel, M. Roux et d'avis que, dans un plan de développement régional, Victoriaville possède les espaces et les infrastructures nécessaires à l'implantation et au développement des industries dans son parc industriel.

"De toute façon, explique-t-il, Arthabaska ne serait jamais capable de développer le parc industriel et de vendre les terrains à un coût concurrentiel."

Arrêtés au É.-U. pour achat de deux voitures et un campeur avec de faux chèques visés

DRUMMONDVILLE (RJ) — Des agents de la Sûreté du Québec du détachement d'Arthabaska ont effectué une visite éclair à North Platte au Nebraska hier, afin d'aller cueillir trois personnes, deux hommes et une femme, qui seront prochainement accusées d'avoir acquis, au moyen de faux chèques visés, deux flamboyantes voitures de marque Chrysler et un campeur Ford, aux entreprises Luneau Automobile de Drummondville et Vic-Rou-Lan de Victoriaville.

L'affaire, confirmée hier par le capitaine Martial St-Cyr de la sûreté municipale de Drummondville et par M. Léo-Paul Bélanger, propriétaire de Luneau Automobile, a débuté il y a une quinzaine de jours, a relaté ce dernier.

Deux hommes et une femme se sont effectivement présentés au garage Luneau dans l'intention d'acheter deux voitures, une Pontiac 6000 STE et une Trans-Am GTA pour une valeur totale de 52,000 \$, taxes incluses.

Les contrats furent passés après quelques autres visites mais les chèques présentés, certifiés semblable-t-il, se sont butés à des comptes fermés.

Le manège s'est ensuite poursuivi chez Vic-Rou-Lan, où les trois présumés malfaiteurs ont pris possession d'un campeur Ford valant

49,500 \$, moyennant le même stratagème et avec le même résultat.

Enquête

Les méfaits rapportés par les deux entreprises ont tôt fait de déclencher une enquête menée conjointement par la SQ d'Arthabaska et la sûreté municipale de Drummondville.

Selon le capitaine St-Cyr, les trois personnes auraient récemment élu domicile à Notre-Dame-du-Bon-Conseil mais seraient originaires de Montréal ou Québec.

Leur identité ne sera pas dévoilée tant qu'elles n'auront pas été citées devant la cour. On ignore également si leur comparution aura lieu au palais de justice de Drummondville ou à celui d'Arthabaska.

A Coaticook

Retard dans le chantier d'un centre commercial

COATICOOK — La construction d'un centre commercial sur la rue Wellington à Coaticook tarde à se mettre en branle de sorte que les échéanciers projetés au départ pourront difficilement être respectés. C'est ce qu'a laissé entendre Daniel Roy, promoteur du projet et propriétaire du Canadian Tire à Sherbrooke.

Comme l'explique le principal intéressé, plusieurs facteurs expliquent le retard des travaux. Mais ce sont des difficultés rencontrées au niveau du sol qui retardent particulièrement la construction de l'établissement.

Après des études effectuées il semble que d'importantes opérations d'excavation et de remplissage, imprévues au départ, seront nécessaires.

"Nous nous sommes aperçus que la fondation n'était pas assez solide pour implanter un établissement de cette envergure à cet endroit", de dire M. Roy en ajoutant qu'il faut

creuser de 10 et 12 pieds de profondeur pour ensuite faire du remplissage.

Le centre commercial, rappellons-le, abritera le Marché Provigo, le Canadian Tire et quelques autres boutiques, le tout d'une superficie totale de 40.000 pieds carrés.

En plus des problèmes de sol, M. Roy souligne que certains établissements sont toujours sur place et qu'il doit attendre le départ des occupants avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Récemment la maison des Productions Luc Harvey a été rasée au sol. D'ici deux semaines, on pro-

cedera à la démolition du salon funéraire Charron et Fils. Puis, plus tard, à l'automne, les Galeries Coaticook et la maison de pension du Couvent N.D.P.M. crouleront sous le pic des démolisseurs.

Ouverture en 1988

"Il n'y a rien d'alarmant, ce sont des délais auxquels nous faisons souvent face dans ce genre de circonstances. Toutefois, il nous faut avouer qu'il y a un certain retard à rattraper", de dire M. Roy.

Ainsi le Marché Provigo qui avait prévu procéder à une ouverture officielle en novembre prochain devra vraisemblablement attendre après la période des Fêtes. C'est l'avis de M. Roy et c'est aussi l'impression du gérant actuel du Marché Provigo sur Main, Jean-Marc Blais.

Après une formation au Club de placement d'Asbestos 170 personnes sur 188 ont trouvé un emploi

ASBESTOS (HR) — Des 188 personnes qui ont suivi un stage de formation de trois semaines au Club de placement d'Asbestos, depuis sa fondation au mois de décembre 1985, pas moins de 170 d'entre elles auront trouvé un emploi.

De ces nouveaux emplois, les tiers sont offerts dans la région immédiate tandis que les autres se retrouvent en grande majorité dans la grande région de l'Estrie, les Bois-Francs ou le Centre du Québec, a confié Michel Bouthot, un agent de formation au Club de placement.

Clientèle

Fait surprenant, la clientèle du

Club, qui est le seul en province à accueillir des travailleurs à la recherche d'un emploi de tous les âges, est composée à peine de 20 pour cent des ex-employés de la compagnie J. M. Asbestos.

"On se dit au Club que tout le monde paie des taxes, et ça pourrait devenir frustrant pour certaines personnes si on se limitait aux 30 ans et moins, explique M. Bouthot. Notre clientèle a tendance à changer et on se rapproche de plus en plus des jeunes qui reviennent dans la région après avoir suivi un cours à l'extérieur, ou des femmes qui désirent réintégrer le marché du travail."

Toutefois, il est bon de rappeler que le Club de placement n'offre

pas des emplois, mais plutôt une technique de recherche, qui permettra au candidat "de mieux vivre sa recherche d'emploi pour en trouver un à son goût", souligne l'agent de formation.

Les 10 personnes qui sont admises à chaque stage apprendront au cours d'une période de 14 jours une technique d'entretien, un scénario d'appel, la rédaction d'un curriculum vitae et un tas de petits trucs qui leur permettront d'attirer l'attention de l'employeur.

Les candidats reçoivent un montant de 7.50 \$ par jour durant la période du stage qui a été réduit d'une journée.

• VENDREDI 31 JUILLET
• SAMEDI 1er AOUT
• DIMANCHE 2 AOUT

EXPOSITION AGRICOLE DE COOKSHIRE 1987

JEUDI, 30 JUILLET
Soirée spéciale
19h30

BINGO

ENTRÉE LIBRE



ACTIVITÉS ET JUGEMENTS

VENDREDI, 31 juillet

- 13h00 Cuisine (expertise)
- 13h00 Jeunes éleveurs (expertise)
- 14h00 Chevaux légers (expertise au licou)
- 18h00 Ouverture officielle
- 18h00 Inscription pour les 3 et 4 roues
- 18h30 Chevaux légers (expertise classes costumées et d'obstacles)
- 19h00 Départ compétitions 3 et 4 roues — concours d'obstacles. Ouvert à tous.
- 21h30 Danse avec l'orchestre Gall & Réal

SAMEDI, 1er AOUT

- 9h00 Jeunes éleveurs (expertise et présentation)
- 10h00 — 16h00 Journée des enfants à la foire.
- 10h00 Expertise bovins Holstein, Ayrshire, de boucherie, et chevaux lourds
- 10h00 Miel et érable. Fleurs, légumes et fruits en conserve. Artisanat. Département des enfants et des hommes.
- 11h00 Fruits cultivés, grains et légumes.
- 11h00 Chevaux légers Clubs 4 H Classe de présentation
- 13h00 Moutons (Expertise)
- 13h00 Orchestre
- 15h00 Parade des champions et des Clubs 4 H
- 15h30 Tire de poney
- 18h00 Inscription pour tire de 4x4
- 19h30 Départ tire de 4 x 4
- 21h30 Danse avec le groupe Country Express

DIMANCHE, 2 AOUT

- 10h00 Ouverture démonstration chevaux légers
- 10h30 Concours d'attelages de chevaux lourds
- 13h30 Parade d'animaux et de machineries agricoles
- 14h30 Démonstration attelage de 8 chevaux
- 14h45 Spectacle Gastoni. Voiture comique. Attractions Gastoni
- 15h00 Concours d'obstacles avec attelage de chevaux
- 19h00 Tire de chevaux 3200 lb et moins, et 3200 et plus.

INF.: (819) 875-3589

DONAT CHAPDELAIN INC.
SHUR-GAIN
Marchand de grains
Matériaux de construction
Ration balancée Shur-Gain
875-3321
COOKSHIRE

Meilleurs vœux de succès!
Assurance LIONEL H. POPE INC.
Roma Croteau
875-5121 ou 875-3784
82, rue Bibeau, Cookshire

Bon succès!
MARCHE GAGNON
Bière — Vin
Viande pour congélateur
33, rue Principale nord
SAWYERVILLE 889-2994

BIENVENUE A TOUS LES VISITEURS!

Avec nos compliments
GenPak CANADA
DIVISION DE GROUPE HAMELIN INC.
345 Bibeau, Cookshire, (Québec), JOB 1M0
(819) 875-3355 — Tél.: 05-836189

LES EXCAVATIONS PREVOST
Transport sable et gravier
Pose aqueduc, excavation
819-888-2222
888-2354
LA PATRIE, JOB 1Y0

Centre de Renovation COOKSHIRE INC.
45 Craig Sud, Cookshire (Québec) JOB 1M0
Tél.: (819) 875-3333
Pierre Beaulieu, propriétaire
Gaston Audet, propriétaire

Unitotal

Meilleurs succès aux organisateurs!
CORPORATION DU CANTON DE EATON
Maire: BERTRAND LANDRY
CONSEILLERS:
J.-M. Beaudoin, Michel Couture, Réal Boisvert, Mary Latulippe, Yvon Roy, Robert Richardson; sec.-trés.: Jean Hivert.

LA LÉGUMERIE
Ferme Jean-Paul Dionne et Fils
Cookshire (Québec) JOB 1M0
Pommes de terre produites sur nos fermes et préparées pour la cuisson.
Bur.: (819) 875-5477 Rés.: (819) 875-3195

La Corporation de la Ville de Cookshire
vous souhaite la plus cordiale des bienvenues!
MAIRE: GUY VEILLEUX
Lucien Talbot, conseiller I
Lucette Mignault, conseiller II
Paul Beauchemin, conseiller III
Donald J. MacMillan, conseiller IV
Gilles St-Laurent, conseiller V
Gaston Roy, conseiller VI
Sec.-trés.: André Croisetière
Claude Larivière, chef d'équipe
Benoît Busque, chef pompier.

Les Industries Loisirs BONAIR LTEE
Manufacturier de véhicules récréatifs
755, rue POPE, COOKSHIRE, QUE.
C.P. 340 TEL.: (819) 875-3351

Carrefour Plus LSD INC.
20 Principale est, Cookshire
875-5634

SUPERMARCHÉ ALIMENTATION COOKSHIRE inc.
115 Principale est, Cookshire, Qué.
(819) 875-5455

Centre Birchton Center
(Division des produits de Bois Cookshire Inc.)
Bois et matériaux de construction
Quincaillerie et plomberie — Peinture
455, chemin Harvey
Route 108, Birchton
875-5400
875-5282

LE PETIT GÉANT DU MEUBLE
300, rue Beaudoin, Cookshire, Qué.
(819) 875-5511
Service de décoration
Meubles Appareils électroménagers
Inglis — Kelvinator

MARCHAND DE GRAIN MEUNERIE SAWYERVILLE INC.
Moulée balancée — Grains et semence
Fertilisant Nutrite
Service d'analyse gratuit
35, chemin Randboro
Sawyerville, Qué. JOB 3A0
Bur.: (819) 889-2206

Le petit géant de l'automobile COOKSHIRE AUTO (1979) LTEE
Alain Fillion, Pierre-André Dupuis, Guy Fillion, Normand Breaud, Paul-Emile Lemieux
Dépositaire: Pontiac, Buick, GMC
(819) 875-3346
505 Principale, Cookshire

24659

la tribune arts et divertissements

Auteure du roman historique "La guerre des autres"

Louise Simard écrit ses livres "avec ses tripes, ses joies et ses peines"

par Nathalie ROY

CANTON DE STOKE — "Écrire un roman, c'est scruter son intérieur personnel, se découvrir, avoir besoin de raconter, de décrire ce qu'on admire autour de nous."

Louise Simard, auteure québécoise de "La guerre des autres", un roman historique, décrit ainsi le sentiment éprouvé lorsqu'elle rédige une oeuvre. "Ton livre, tu l'écris avec tes tripes, tes joies et tes peines. Ton livre, c'est toi. Alors, lorsqu'une personne n'aime pas ton oeuvre, tu as l'impression qu'elle ne t'aime pas non plus", exprime-t-elle.

"Il y a tellement de belles choses qui se passent autour de nous. Chaque vie de chaque personne mériterait d'être écrite. Je sens qu'au Québec, on se découvre présentement. C'est pour cette raison qu'on a un besoin d'écrire. D'ailleurs, de plus en plus de publications québécoises sont mises sur le marché."

Originaire de Montréal, Louise Simard s'est installée dans le Canton de Stoke en décembre 1986. Elle détient un Baccalauréat spécialisé en études allemandes.

"Il vient un temps, pendant la rédaction du roman, où on ne distingue plus la fiction du réel. Les personnages semblent vivants. On a l'impression de vivre avec eux dans un autre siècle. Quelquefois, on doit écrire plus vite, laisser de côté le style d'écriture et suivre ses personnages à la trace, car ils nous entraînent. On sent qu'ils veulent diriger leur histoire" raconte l'auteure.

Le combat de mercenaires

"La guerre des autres" produit en collaboration avec Jean-Pierre Wilhelmy, qui a effectué la recherche historique, raconte le combat des 10 000 mercenaires allemands, débarqués au Québec, en 1776, pour venir prêter main forte aux soldats anglais qui tentaient de repousser l'invasion des rebelles américains au Canada.

Ce roman historique explique le combat quotidien de ces hommes, leurs craintes, leurs espoirs, leurs misères. L'auteure a voulu respecter le style du dix-huitième siècle. "Mon livre ne contient pas de modernités. J'ai résisté à la mode américaine qui veut qu'il y ait un bon et un méchant, dans le style de l'émission de télévision "Dynastie".

"Par ce livre, j'ai voulu faire découvrir une page d'histoire inconnue pour plusieurs. J'ai voulu écrire une belle histoire pour tout le monde, et non pas seulement pour une élite. Je crois que j'ai atteint ce but parce qu'il semble que les gens qui veulent lire pour le plaisir et aussi pour en connaître plus sur l'histoire, aiment mon livre", opine l'auteure.

Pour Louise Simard, la production en collaboration de ce roman, fut une expérience exigeante mais enrichis-

sante. "J'écrivais une partie du roman et je la faisais approuver par Jean-Pierre Wilhelmy. Il vérifiait les données historiques et émettait ses idées. Ce fut beaucoup plus exigeant que lorsque je travaillais seule. Je devais défendre mes personnages, expliquer à mon collaborateur pourquoi ceux-ci ne pouvaient pas faire telle ou telle action."

Intrigué par son nom

Ce qui a poussé Jean-Pierre Wilhelmy à entreprendre des recherches sur les mercenaires allemands, c'est son nom de famille qui l'intriguait. "Jean-Pierre se demandait pourquoi il s'appelait Wilhelmy alors qu'il est d'origine québécoise. Ses recherches, qui ont duré sept années, lui ont fait découvrir sa descendance allemande", explique Louise Simard.

M. Wilhelmy a ensuite demandé à l'auteure de rédiger un roman, à partir de ses recherches, qui raconterait la vie de ces mercenaires. Ce qu'elle a fait en deux ans.

Une suite au roman

L'auteure prépare une suite à "La guerre des autres". "J'ai entrepris trois manuscrits depuis l'automne dernier. J'aimerais aussi écrire sur l'histoire de la région de l'Estrie, je trouve que c'est un vrai beau coin et cela mérite un roman", explique-t-elle. Cette suite, elle racontera la vie des des-



pendants des mercenaires allemands, demeurés au Québec. Ceux-ci s'implantent fortement dans plusieurs domaines du milieu québécois et c'est ce que l'auteure veut souligner.

"Ton livre, tu l'écris avec tes tripes, tes joies et tes peines. Ton livre, c'est toi. Alors, lorsqu'une personne n'aime pas ton oeuvre, tu as l'impression qu'elle ne t'aime pas non plus", de dire Louise Simard.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

LA MAISON DU CINÉMA
7h00 et 9h30 **PLATOON** V.F.
7h15 **L'AMANT MAGNIFIQUE**
9h20 **Blue Velvet** V.F.
25071
63 KING OUEST 566-8782 MARDI 2505

CARREFOUR L'ESTRIE
3050 Boul PORTLAND 565-0366
MARDIS \$3.00
Trois jolies femmes
Un démon chanceux.
THE WITCHES OF EASTWICK
VERSION ORIGINALE
CINÉMA 1 1845 2110
À l'école Ocean Front comment appelle-t-on un garçon qui secrete les cours, deteste les travaux scolaires et ne vit que pour les vacances d'été? PRICK
Un film Paramount
MARK HARMON
SUMMER SCHOOL
VERSION ORIGINALE
CINÉMA 2 1915 2115
La française s'empare à nouveau de Beverly Hills
AXEL FOLEY EST DE RETOUR
EDDIE MURPHY
le Flac de BEVERLY HILLS 2
DOLBY STEREO Un film Paramount
CINÉMA 3 1925 2130

"Le plus petit quotidien français d'Amérique"

MONTREAL (PC) — Une petite entreprise montréalaise, la Société générale de production (SGP) a lancé hier ce qu'elle croit être une première mondiale et appelle "Le plus petit quotidien français d'Amérique".

Intitulé Croque Nouvelles, c'est un napperon imprimé, distribué depuis deux semaines à 4,000 exemplaires dans des restaurants de Montréal. Selon deux responsables, Christian Savard et son neveu Stéphane Savard, la publication vise le marché des gens attendant leur repas dans des endroits "ni trop chics ni trop modestes".

Croque Nouvelles, disponible en deux formats (grand pour la table, petit pour le plateau), imprimait mercredi deux textes sur l'affaire Irangate, aux États-Unis. Dans la colonne de droite, un compte-rendu de sports, à gauche de l'espace pour les annonceurs.

Le quotidien, apparu le 13 juillet dans le quartier Côte-des-Neiges, s'étend mainte-

nant au Centre-Sud et sera bientôt dans le Vieux-Montréal; des éditions distinctes d'un quartier à l'autre sont possibles.

Le Comité Culturel Mégantic
présente
YVES DAGENAIS
dans **OMER VEILLEUX**
au Café Théâtre Mégantic
3423, rue Laval, Lac Mégantic
Du 4 juillet au 1er août Inf. Rés.:
Mardi au samedi, à 20h30 (819) 583-4662
24830x

"JEUNES INTERPRETES"

Place à la relève...
aux grands noms de demain

Jeudi, 30 juillet 1987

CONCERT

ORCHESTRE A CORDES DU CENTRE D'ARTS ORFORD
Direction: Rodney Friend

PROGRAMME

Suite Don Quichotte Teleman
Sérénade opus 20 Elgar
Chaconne en sol mineur Z 730 Purcell
Andante cantabile opus 11 Tchaikowsky
Divertimento en ré majeur K 136 Mozart



Rodney Friend

LA TRIBUNE en collaboration avec le Centre d'Arts Orford, vous offre une réduction de 50% sur le prix d'entrée des concerts de la série "Jeunes Interprètes" présentée les jeudis au FESTIVAL ORFORD '87.

Festival ORFORD '87

REDUCTION DE **50%**

Ce coupon est valable à l'achat d'un billet au guichet de la salle Gilles-Lefebvre et selon les disponibilités.

Jeudi 30 juillet — 20h00
Centre d'Arts Orford

Menu artistique

Ce soir à 20h, à la salle Gilles Lefebvre du Centre d'Arts Orford, l'Orchestre à cordes du Centre, dirigé par Rodney Friend. Au programme, Teleman, Elgar, Purcell, Tchaikowsky et Mozart

MERCREDI SPECIAL \$3.00
BELVEDERE
562-3969 2 FILMS
KIM BASINGER, BRUCE WILLIS
BOIRE ET DEBOIRES
V.F. BLIND DATE 9h30
2x **KARATE KID 2** 7h30
BELVEDERE
562-3969 2 FILMS
EN PROGRAMME DOUBLE
STALLONE
BRAS-DE-FER 7h30
POLICE ACADEMY 4 9h00
25061

LE PRÉDATEUR
LA CHASSE EST COMMENCÉE.
EN VERSION FRANÇAISE
Horaires: Lundi au vend. 7h00 - 9h10
Samedi et dim. 2h00 - 4h15 - 7h00 - 9h10
cinéma de paris
177, rue St-Jacques SHERBROOKE 565-7376

Elite
Restaurant
jusqu'à la fin d'août
les jeudis et vendredis à compter de 17h.
LE FESTIN D'ÉTÉ
Escargots à la provençale
Bisque de crevettes
Pain à l'ail
Petite salade César
Assiette terre et mer
avec filet mignon, moules à l'ail,
cuisse de grenouilles,
pétoncles, langoustines et
crevettes.
le tout
16⁹⁵\$
4200, rue King ouest, Sherbrooke
563-4755

NANKING Le ROI des METS CHINOIS
2637 King O Sherbrooke
NANKING
BUFFET CHINOIS
avec dessert et bar-salade (à volonté)
Lundi, mardi, merc. MIDI SOIR
4⁹⁵ 8⁴⁵
Jeudi, vendredi 4⁹⁵ 9⁴⁵
Samedi, dimanche 4⁹⁵ 9⁹⁵
BRUNCH DIMANCHE 8⁹⁵
LE SOIR 9⁹⁵
Enfants de moins de 10 ans, 4.25. Soir 5²⁵
Vaste choix de cocktails tropicaux.
Réservations pour groupes, party noces.
Prix sujet à changement les jours de fête.
LIVRAISON GRATUITE 565-9333
de rabais sur commandes au comptoir

super week-end culturel
4 jours 3 nuits
(Du vendredi jusqu'au lundi)
Ce forfait comprend:
Deux heures de rire et de déroulement à la Gorge de Coaticook et
Watter!
Une comédie regroupant plus de 25 artistes avec la participation spéciale de Patsy Gallant au Domaine St-Laurent.
Les folies à la russe
Egalement inclus:
dîner dansant
ou
Gosier
ou
Mini-concert
ou
Domaine St-Laurent
HOTEL ***
Domaine Saint-Laurent
de Compton (Estrie) (819) 835-5464
C. P. 8180
Compton (Québec) JOB 1L0
1-800-567-2737
24700

The new James Bond...
living on the edge.
ALBERT R. BROCCOLI Presents
TIMOTHY DALTON
as IAN FLEMING'S
JAMES BOND 007
THE LIVING DAYLIGHTS
Starring MARYAM D'ABO
JOE DON BAKER ART MALIK
and JEROEN KRABBE
Produced by PETER LAMONT
Music by JOHN BARRY
Associate Producers TOM PEYSNER and BARBARA BROCCOLI
Produced by ALBERT R. BROCCOLI and MICHAEL G. WILSON
Directed by JOHN GLEN
Screenplay by RICHARD MAIBAUM and MICHAEL G. WILSON
DOLBY STEREO
CARREFOUR L'ESTRIE
3050 Boul PORTLAND 565-0366
DES DEMAIN
18 h 40 et 21 h 15
25538

Projet d'une chaîne de nouvelles

Le CRTC s'interroge sur la pertinence d'une nouvelle expansion pour Radio-Canada



Le président de Radio-Canada, Pierre Juneau (Laserphoto PC)

HULL (PC) — Le réseau anglais de Radio-Canada a présenté hier, devant le CRTC, un projet de chaîne de télévision par câble, en anglais, consacrée exclusivement aux émissions d'information, en faisant valoir que le pays est littéralement envahi par les nouvelles de l'étranger.

Le projet d'une chaîne de nouvelles, que CBC décrit comme un outil de protection de la souveraineté canadienne en matière d'information, s'est cependant buté à de nombreuses questions, lors de l'audience du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes.

Le président de l'agence fédérale, André Bureau, s'est interrogé sur la pertinence d'une nouvelle expansion de

absolument essentiel pour le pays.

A cela M. Juneau a répondu qu'une chaîne française était envisagée, de même qu'une autre qui utiliserait la chaîne actuellement réservée à la retransmission des travaux parlementaires, lorsque les Communes ne siègent pas.

La nouvelle chaîne proposée hier par Radio-Canada diffuserait 24 heures par jour. Elle offrirait un mélange de matériel nouveau et d'émissions d'informations déjà existantes, tirées des bulletins de nouvelles et des émissions d'affaires publi-

ques comme The National, The Journal ainsi que le Téléjournal et Le Point. Les émissions occuperaient cependant une case différente à la grille-horaire de la nouvelle chaîne.

Comme nouvelle programmation, CBC offrirait une heure quotidienne de documentaires, un "talk-show", une émission sur les maisons et une autre sur les différents modes de vie des Canadiens.

Pour financer la chaîne de nouvelles, CBC propose de demander 25 cents par mois aux abonnés du

câble, mais s'est gardé de réclamer l'imposition de frais obligatoires.

de publicité fournirait le reste du budget nécessaire de \$19,2 millions. Le projet de CBC n'est que l'une des quelque 20 propositions soumises aux audiences du CRTC sur les services spécialisés.

Tous les soirs, c'est samedi soir...

grasse pomme **DANS LE BAR**

BISTRO

Où le goût et le plaisir sont au rendez-vous

270 Principale O., Magog Tél.: 843-9365

Ouvert tous les jours, 11h30 à 3h
Cuisine: 11h30 à 21h

SOIREE DU SAMEDI

SAMEDI 1er AOUT à 20h

à l'école primaire de North Hatley

LA COMPAGNIE DE DANSE SURSAULT

Billet: 5\$ **842-4380**

Festival du Lac Massawippi 87

THÉÂTRE L'EXAGON

PRÉSENTE

La Ménagère Apprivoisée

A NE PAS CONFONDRÉ AVEC LA "MÈRE APPRIVOISÉE" DE SHAKESPEARE

Comédie de Yvon Brochu
Mise en scène: Daniel Larkin

Avec: Gilles Jean, Julie Lemaire, Caroline Bilodeau, Daniel Larkin, France Rousseau, Claude Lafrance

A L'AFFICHE

Les jeudis, vendredis, et samedis à 20h30 du 9 juillet au 29 août

COUPON-RABAIS la tribune

Applicable seulement sur le prix d'un billet pour la représentation de "LA MENAGÈRE APPRIVOISÉE". Seuls les coupons originaux sont acceptés à raison d'un seul coupon par billet acheté.

Valeur **\$1.00** de

LE THÉÂTRE DU THEATRE DES BOIS PRÉSENTE

UN CONDO à Venise

Comédie à sketches de: Benoit Chagnon, Clémence Desrosiers, Hervé Dupuis, François Lacroix, Jean-Benoît Nadeau, Hervé Philippe, André Poulin.

MUSIQUE ORIGINALE de Jérôme Blais
SCÉNOGRAPHIE de Sylvain Frenette
MISE EN SCÈNE d'André Poulin et Laurence Tardif

THÉÂTRE du THEATRE des BOIS

Prix spéciaux: jeudi-théâtre et groupes

Du 1er juillet au 22 août 87
574, avenue du Parc, Desautels
Représentations du mercredi au samedi 20h30
Réservations: **864-9569**

LES NOUVEAUX **MONSTRES** DE L'HUMOUR

CHLT-63 présente **CE SOIR** un événement Télé 7

Juste pour rire

Du 7 juillet au 6 septembre
Mardi au vendredi: 20h30
Samedi: 19h et 22h

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG 847-0470

Billets en vente maintenant au restaurant les 3 Marmites, 21320 Magog et au Vieux clocher

Le Théâtre du Sang Neuf

Les Célébrations

avec **Louissette DUSSAULT**, **Yves LABBÉ**, **Michel CÔTÉ**

Mise en scène de **Pierre ROUSSEAU**
Texte de **Michel GARNEAU**
Scénographie de **François BIENVENUE**

Louissette Dussault **Michel Côté**

Théâtre du Parc Jacques-Cartier de Sherbrooke
du 20 juin au 5 septembre 1987
du mardi au samedi à 20h30
Réservez au (819) 821-5489
FORAITS-SOUPER: Prix de groupe

CITE-EM 102.7 **la tribune** **CKSH 9**

FESTIVAL d'été de MUSIQUE LYRIQUE à l'Opéra Haskell

ROCK ISLAND, QUEBEC à 20h.

8 août: Du Metropolitan Opera **LOUIS QUILICO**, baryton, **LINA PIZZOLONGO**, pianiste

15 août: **QUATUOR LYRIQUE CANADIEN**

22 août: **CANADIAN OPERA COMPANY ENSEMBLE**

29 août: **MARY LOU FALLIS**, soprano

Billets: 4 présentations: 30\$ 33% de rabais
Information & rés.: **(819) 842-4380** de 13h à 17h.

Subventionné par le Ministère des Affaires culturelles, direction régionale et par le conseil des Arts du Canada.

Union Théâtrale Inc. présente **"LES JOURS HEUREUX"** OU **"L'AMOUREUX TOMBÉ DU CIEL"**

Montjoye

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI: 8h30
Admission: Adultes: \$6. Enfants Age d'Or: \$5.00
Spéciaux pour groupe de 30 et plus \$4.00
FORFAIT SOUPER-THÉÂTRE: \$17.00
Réservations: 569-2727 ou 842-8309

COUPON-RABAIS

Applicable sur le prix d'un billet pour la représentation de "LES JOURS HEUREUX", le JEUDI SOIR seulement. Seuls les coupons originaux sont acceptés à raison d'un seul coupon par billet acheté.

\$1

La nouvelle comédie de **Marie-Thérèse Quinton**

LUCKY LUCIANO

CHARLES MIGNAULT **GUY MIGNAULT** **PHOENIXE RABOYETTE**

MISE EN SCÈNE **JACQUES ROSSI** SCÉNOGRAPHIE **LOU FORTIER**

Du 25 juin au 29 août
MAR - MERC - JEU - VEN à 20h30
SAMEDI 19h00 et 22h00

ST-FORTUNAT (819) 344-2402

BAR-SALON CHEZ HELENE
378 Galt ouest
(819) 562-6143

EN SPECTACLE LE 30 JUILLET

ANNIE DORIS

DU NOUVEAU!

- SPECTACLES TOUS LES JEUDIS SOIR
- "HAPPY HOUR"
- ORCHESTRE DU JEUDI AU DIMANCHE

ADMISSION GRATUITE

LES DIMANCHES ENSOLEILLÉS CHEZ UN DÉBROUILLARD 50

Labatt

Gagnez un party

Tous les jours, à 16 h 40 sur les ondes de CHLT-63, gagnez une glacière Labatt 50 et courez la chance d'être l'hôte des Débrouillards 50 lors de leur hot-dog party hebdomadaire, une grâceuseté de Taillefer et de la boulangerie Turgeon.

Participez

COUPON DE PARTICIPATION LES DIMANCHES ENSOLEILLÉS CHEZ UN DÉBROUILLARD 50

Faites parvenir votre coupon de participation à CHLT-63 - 25, rue Bryant, Sherbrooke, QC J1J 3E5.

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
TÉLÉPHONE: _____ ÂGE: 25040

DEVENEZ ROUTIER

ROUTIER PROFESSIONNEL

L'unité mobile de l'Ecole du Routier sera dans le stationnement des GALERIES QUATRE-SAISONS A SHERBROOKE

VENDREDI 31 juillet ET SAMEDI 1er août

Venez vous informer sur les cours de routier, qui se donneront dans votre région et profitez de l'occasion pour faire **UN ESSAI SUR ROUTE**

Ecole du Routier Professionnel du Québec (1981) inc.
514-327-1027
MICHEL CREPEAU MICHEL LORTIE